L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS

Bureaux 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 18 JUIN.

FEUILLETON.

LES

ASSASSINS DU LIBAN,

ROMAN HISTORIQUE,

PAR HENRI AUGU.

DEUXIÈME PARTIE.

LE VIEUX DE LA MONTAGNE

VI.

LES QUATRE CENTS BRAVES ET LE CANON DU MONT THABOR.

(Suite.)

— Que tous les démons de l'enfer se lèvent et viennent à mon aide ! hurla le pacha, en déchirant son caftan de soie. J'exterminerai ces chiens maudits.... J'en jure par le soleil et sa clarté, comme par la nuit sombre.... J'en jure par le mont Sinaï, où gronda la foudre, par le mont Hara, où médita le Prophète.... J'en jure par le territoire sacré de la Mecque...... J'en jure par la fosse ardente de la Géhenne... J'en jure par les jardins d'Irem détruits par un cri parti du ciel....... J'en jure par le ciel orné des douze signes du zodiaque, par l'étoile nocturne qui lance des dards, par la terre qui se fendra, par le jour promis, par les mers qui bouillonneront, par le soleil qui sera ployé, par les astres qui tomberont, par les chamelles abandonnées, par les bêtes sauvages réunies en troupes, par les tombeaux sens dessus dessous par Omar et Allah ! " Malheur, trois fois malheur aux infidèles !

Après avoir vociféré ces imprécations tirées des derniers chapitres du Koran, il se roula sur son tapis, l'écume aux lèvres, se tirant la barbe, frappant du poing le parquet.......

Cela dura au moins un quart-d'heure.

Les assistants n'osaient ni parler ni respirer, de crainte d'attirer avec son attention, la colère du terrible Djezzar.

Ce ne fut que lorsqu'il le vit plongé dans un état de prostration, réaction naturelle après ces sauvages fureurs, que le dai kébir, qui avait ses desseins, se hasarda à élever la voix.

— O grand et puissant pacha ! dit-il, tu n'as qu'à ouvrir la bouche, pour que tout tremble autour de toi, pour qu'une juste vengeance s'accomplisse.

— Vengeance ! oui, vengeance ! murmura le pacha en se relevant lentement, pour reprendre sa place habituelle sur le divan, au-dessous de l'étendard à trois queues.

Et son regard rencontra le dgellah à la robe rouge.

— N'as-tu pas, reprit l'aga, trois de ces infidèles en ta puissance ?

L'œil de Djezzar s'injecta de sang.

— Qu'ils meurent, les chiens ! s'écria-t-il. Dgellah ! je te les livre.

— A quand le supplice ? demanda froidement le bourreau.

— Demain, à la première heure de l'ezam.

— Par la hache ou par le cimeterre ?

— A la gueule d'un canon !.... Non : c'est trop vite fait. Je veux jouir de leurs souffrances et de leur agonie.

— Par la masse ?

— Trop prompt encore !

— Faut-il les lapider ?

— Cherche mieux !

— Leur rompre les membres ?

— Mieux encore !....Ah ! j'y suis.

— Ordonne !

— Le pal ! s'écria Djezzar.

— Les pieux seront prêts.

— Prépare tout cette nuit.... Tu en aiguiseras cinq, en cas que deux se rompent.

— Où l'empalement ?

— Sur la place, devant la mosquée, aux yeux de tout le peuple.... J'y assisterai.

— L'estrade sera montée.

— De façon que j'aie le regard tourné vers la Mecque, en bon musulman, et que les chiens, indignes de mourir la figure tournée vers le mihrab me montrent la face.

— Ta serve obéi, seigneur.

— Va faire préparer l'estrade.

Le bourreau quitta le divan.

— Tu as encore quelque chose à me dire, aga ? reprit le visir en s'adressant au daikébir. Je le vois à tes yeux.

L'aga sortit une lettre et la remit au pacha.

— Encore du grand visir ? fit Djezzar.

— Youssouf est à Rhodes, où il organise la grande armée turque. Un chébek est arrivé ce soir et m'a apporté cette lettre.

Djezzar se fit lire la missive par son effendi.

— Taïb ! Taïb ! s'écria-t-il avec joie en arrêtant l'effendi dans sa lecture. C'est demain que doivent arriver les dix mille Turcs promis.

— Ce n'est pas tout, ô pacha ! dit le daikébir. Daigne écouter le reste.

— Tu as en ton pouvoir deux femmes, cher pacha, fit l'effendi ; l'une est la fille de Kléber et de Kalila, qui fut mon esclave. Je la réclame. En la livrant à mon fidèle Ahmed, tu me feras plaisir. Tu en fixeras le prix, que je te ferai remettre à la première occasion.

— Mais tu ne la rendras pas aux Français, sans doute ? s'écria Djezzar.

— J'en ferai ce que le grand visir me commandera d'en faire.

— Quant à l'autre, continua l'effendi, c'est une dame française que t'a confiée Ahmed. Je pense que tu ne songes point à la retenir.

— Allah m'en garde ! Il ordonne de rendre la dame à qui il appartient.... Il entend et voit tout.... Aga ! tu peux prendre les deux esclaves quand il te plaira.

— Je désire qu'il en soit ainsi ce soir même, répondit le daikébir.

Le pacha fit venir le chef des eunuques et lui donna ses ordres.

VII.

LE SUPPLICE DU PAL.

Tandis que le noir Defter ataiz, le chef des eunuques, retournait au harem pour exécuter les ordres de Djezzar, deux eunuques blancs en sortaient par une porte de service.

Nous avons dit que dans le sérail du pacha d'Acre, le harem était au nord et touchait à la caserne des dehlis, et que sous la caserne étaient situés les cachots.

Les deux eunuques blancs prirent une galerie, au bout de laquelle l'un d'eux ouvrit une porte. Un escalier se présenta à eux, ils le descendirent.

— Je ne sais, disait tout bas l'un des eunuques, mais d'affreux pressentiments assiègent mon esprit ce soir....

— Craindrais-tu d'être découverts, Esther ?

— Non. Nul, pas même Defter ataiz, n'oserait pénétrer après la dernière prière dans ma chambre à coucher. Tout le monde me croit endormi.... C'est pour nos prisonniers que j'ai des appréhensions, Lévi !

— Pourquoi ? demanda ce dernier.

— Je crains toujours que Djezzar, dans un moment de colère.... Il serait homme à les faire étrangler subitement dans leurs cachots !.... Mais allume ta lanterne, Lévi ! Nous approchons du souterrain.

Le eunuque juif battit le briquet.

— Tu me dans un panier tout ce qu'ils t'ont demandé, Lévi ? demanda Adigué.

— Rien n'y manque.

— Omar sait que ses amis sont à deux pas de lui ?

— Sans la sentinelle, je les aurais laissé communiquer entre eux.

— A propos de sentinelle, tu as dû revoir l'Albanais Abdoul Monss cette après-midi ?

— Je l'ai revu. Tout marche bien. Son camarade, le nommé Boker, il consent à tout.

— Je repartirai au commodore Sidney Smith.... Cette situation devient insupportable ; il faut en finir.

— Chut ! Voici le corridor.... j'entends les pas de l'Arnaute en faction.

L'eunuque Et-Dhoul et sa maîtresse déguisée passèrent devant l'Albanais, qui rendit les honneurs à ces deux officiers du harem.

Ils longeaient la chambre aux tortures.

— Montre-moi, Lévi, les armes que tu as d'jà au réduit, dit la canti kébir.

— Entrons, alors ! repartit l'eunuque.

La belle Esther, malgré son courage et son esprit aguerri par la campagne d'Italie, ne put s'empêcher de frissonner à la vue des hideux instruments qui remplissaient l'horrible salle.

On y voyait réuni, en effet, avec un luxe digne des souterrains de l'Inquisition, tout ce que l'Occident et l'Orient possèdent, depuis des siècles, pour tourmenter les coupables ou ceux présumés tels.

Brodequins pour les pieds, ossolets pour les mains, chevalets ou lits de fer sous lesquels on allumait du feu, poires d'angoisse, tenailles, scies aux dents aiguës, chevalets, panaches cylindres creux dans lesquels on enferme les épaules, courbages dont on frappe sur la plante des pieds en Turquie, rien n'y manque.

A côté de ces simples instruments de torture s'étalaient ceux de supplice même. C'étaient les barres de fer pour briser les membres, les baguettes pour passer par les armes, le pilori et le carcan pour servir aux victimes qu'on expose nues et frottées de miel, les grands sacs de cuir où l'on coud les femmes destinées à être jetées à la mer, le billot pour la décollation, avec la hache et les cimeterres de rechange du dgellah, les masses pour le supplice de la massole, les sacs pour le semphimme emprunté aux Perses, enfin, les pieux pour l'affreux supplice du pal !

Tout cela était bien rangé et reluisait sous les rayons de la lampe de l'eunuque, et témoignait du soin et de l'amour avec lesquels le *bras droit* de Djezzar entretenait les outils de son métier de bourreau.

— Où sont les armes ? demanda Adigué.

Et Dhoul souleva les longs sacs de cuir étendus derrière les tréteaux, planches et solives de l'échafaud démonté du dgellah, et montra plusieurs poignards et pistolets.

— Bien ! dit la Kadine.... Demain matin, Lévi, tu iras trouver le vieux Ben Saül au bazar, et tu me rapporteras ce qu'il a dû préparer.... Le surplus te regarde.

— Defter ataiz et les eunuques sont soupçonneux, fit observer El Dhoul. Si c'est du poison, comment m'y prendrai-je ?

— Si tu ne parviens à verser dans leur café, après le diner, le contenu de la fiole, tu trouveras moyen de mettre une pincée de la poudre dans chacune de leurs bourses de tabac.

— Je tâcherai.

— Il faut absolument que tu réussisses dans l'un ou l'autre moyen. Je te dirai le jour, Lévi.

— Le Dieu d'Abraham et d'Isaac me protégera.

Le bruit du mousquet que maniait l'Albanais en faction dans le corridor, le tressaillir la kadine et son coreligionnaire. La sentinelle rendait les honneurs à quelqu'un.

— Qu'est-ce que cela ? demanda Adigué.

Des pas lourds retentissent sur les dalles du couloir souterrain.

L'eunuque El Dhoul se glissa rapidement [illegible]

— Le dgellah [illegible] en soufflant vivement la lumière de sa lanterne.

— Que vient-il faire ici dans la nuit ?

— Cachons-nous, Esther.

— Où, demanda celle-ci.

— Là, derrière les poutres de l'échafaud, sous les sacs.

En moins de quelques secondes, Adigué et son complice devinrent invisibles.

L'homme au caftan couleur de sang, muni également d'une lanterne, pénétra dans la salle de torture.

Le dgellah se mit à examiner d'abord ces horribles instruments avec le même bonheur que ressent un antiquaire à la vue des précieuses reliques du passé.

Puis il posa sa lanterne sur le sol, à côté de la hache et des cimeterres, ses outils habituels et favoris, ses joyaux !.... car n'étaient-ce pas là qui lui rapportaient le plus de sequins d'or.

Il passa le doigt sur le tranchant des sabres, et ne pouvant effleurer ses lèvres charnues. Les cimeterres étaient bien affilés.

Enfin, il se dirigea vers les pieux de l'échafaud parmi lesquels se dressaient cinq des énormes de longeur portées pointues. C'étaient les pieux pour le supplice du pal.

Le bourreau les examina à leur tour.

— La pointe a besoin d'être retaillée, murmura-t-il.

Il se releva en éclatant de rire.

— Voilà mème ils feront, ces trois chiens [illegible] Quelles grimaces ! quelles contorsions ! .... Ha ! ha ! ha ! .... Il me semble déjà les voir.... Ce n'est pas que je ne préférerais leur couper la tête.... Quand à

---

mon cimeterre fend les airs pour s'abattre, je me sens tout transformé. Je crois ressembler au chef des saints Ashebe, compagnons du Prophète, quand il exterminait les infidèles et les Mecquois, adorateurs de Thagout et des idoles.... Que je voudrais donc retrouver ce marabout gros que je devais assommer à coups de massue, et qui a réussi, on n'a jamais su comment, à s'échapper de son cachot pendant la nuit même qui précédait le jour destiné au supplice ! Comme je l'empalerais avec joie, demain, avec les Français !....

Ayant étendu devant lui cinq des pieux, il saisit une hache, s'assit sur le billot et se mit en devoir de les affiler.

— Chiens de Français ! reprit-il. Vous serez au moins une heure à souffrir, avant de mourir....

— De qui parles-tu, dgellah ? fit tout à coup derrière lui la voix frémissante d'une femme, qui le fit tressaillir.

Il voulut se lever du billot.

Deux mains, celles de l'eunuque juif, l'y maintinrent.

Mais ce qu'il y vit surtout, ce fut la vue d'un poignard, dont la lame effilée s'appuyait sur sa poitrine.

— Un geste, un mouvement, un cri, et tu es mort ! dit Adigué.

Le bourreau n'osait remuer ni porter la main au cimeterre pendu à son côté, tant la pointe acérée du kanjar, appliquée juste à l'endroit du cœur, le remplissait de terreur.

L'eunuque put lui enlever son sabre.

Le dgellah ne pouvait voir El Dhoul derrière lui, mais il apercevait la blanche et belle figure d'Adigué, qu'il n'avait jamais vue sans son voile, mais dont il reconnaissait la voix.

— Tu devines qui je suis, n'est-ce pas ? demanda la kadine.

— Oui, je devine, balbutia le dgellah, qui, pareil à presque tous les hommes de sang, était craintif et lâche devant la mort.

— Ce kanjar dans ton cœur, ou tes poches pleines d'or et de bijoux : choisis !

— Que voulez-vous de moi, ô kadine !

— Que tu me serves ou que tu meures.

— Je vous servirai.

— En ce cas, tu auras l'or et les bijoux. Jure !

— Par qui faut-il jurer ?

— Par le plus saint des serments pour un musulman : par Allah, par le Prophète et par la *Kaaba* sainte que bâtirent les anges, suivant le Koran.

Le dgellah prononça le serment voulu.

— Bien ! répond maintenant : un supplice se prépare pour demain....... A quelle heure ?

— Après le premier ezam de la prière.

— Où doit-il avoir lieu ?

— Sur la place, devant la mosquée Zékie.

(*A continuer.*)

Le meilleur tonique ferrugineux.

ELIXIR FERRUGINEUX D'ÉCORCE DE CALISAYA,

DE HEGEMAN.

C'est une liqueur agréable, faite de l'écorce de Calisya et de pyrophosphate de fer ; elle a toutes les précieuses propriétés du fer, du phosphore et du Calisaya, et ne contient aucun ingrédient nuisible. Il n'y a rien de mieux pour préserver des fièvres en frisson, et les médecins les plus éminents la recommandent comme un excellent tonique pour les convalescents qui ont été atteints de fièvres et d'autres maladies. Les médecins qui le prescrivent et le public qui l'achète doivent spécifier celle de HEGEMAN, car il s'offre sur le marché un grand nombre d'articles de qualité inférieure qu'on prétend être la même composition. La véritable liqueur est préparée par HEGEMAN & Co, chimistes et droguistes de New York et se vend chez tous les pharmaciens respectables.

9 mars—3m

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 17 juin 1869.

Le marché monétaire proprement dit est calme et facile. Les billets de premier ordre s'escomptent facilement, mais on se plaint de la difficulté qu'on trouve à placer au dehors les billets de second ordre. Dans les rues, le taux de l'intérêt est encore de 10 à 11 pour cent par an le papier No 1, accompagné d'excellentes garanties collatérales et le papier de commerce de premier ordre sans garanties collatérales. Le papier de commerce bon à No 2 se fait à 1 à 1 1/2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires sont à 9 à 10 pour cent par an le No 1, et 10 à 12 le bon à No 2. Les banques escomptent la plus grande partie du bon papier de commerce que leur offrent leurs clients et prêtent volontiers, à courte échéance, sur des garanties collatérales suffisantes.

L'or a ouvert à 137 7/8 à 138 contre 138 1/4 à New York, et, après de faibles opérations, a fermé à 137 3/4 à 138. Les ventes embrassent : $1000, $1500 et $10,000 à 137 3/4, $5000 à 137 7/8, $2000 et $5000 à 138.—Nous n'avons aucune vente d'argent à mentionner. Les demi-piastres américaines pouvaient être cotées, nominalement, à 132 à 132 1/2, et les piastres mexicaines à 2 1/2 de prime sur l'or.

Les opérations ont été presque complètement suspendues aujourd'hui, en ce qui touche le change étranger, par contre la rareté des offres et des cours élevés. En balance de ventes, nous cotons nominalement : Sterling, 149 1/2 à 150 contiaissement et clear et — à 151 le change de banque, le change sur France, à 3 81 à 3 80 le premier et — à 3 76 1/4 le second.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 de prime. Les ventes de change de commerce sont : $12,000 sur New York, à vue, au pair, $20,000, et $20,000 à 1/8 d'escompte, $10,000, à vue, sur Boston, au pair, $14,000, à vue, sur St Louis, à 3/16 d escompte et $5,000, à trente jours de vue, sur Boston, à 1 1/8.

180 actions de la banque Crescent City se sont vendues, dernièrement, à $27 50 ; on nous assure qu'on ne pouvait guère en acheter au-dessous de ce prix.

10 anciens bons de la ville consolidés se sont vendus, hier, à 77 1/2.

$9000 de mandats de la police métropolitaine ont changé de mains, hier, à 82 1/2. Ces mandats ont faibli aujourd'hui ; il s'en est vendu à 80 à 81.

Une vente (la seule qui ait été annoncée) de $1000 de billets de la ville a eu lieu à 26 1/2 d'escompte. Les courtiers ont acheté à 27 à 27 1/2 et vendu à 25.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 17 juin 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 150 balles prises moyennant les taux les plus élevés de l'échelle. Nos cotes d'hier soir étaient : ordinary 27 à 28 c, good ordinary 29 1/2 à 29 3/4 c, low middling 30 3/4 à 31 c et middling 31 1/2 à 32 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1868, balles		3044
Reçu depuis notre dern. rapport	559	
antérieurement	818359	
Estimé par addition d'échantillons, &c	9112	828030
		831074
Ex'édié aujourd'hui	3460	
précédemment	798240	801700
Stock en mains		29374

FRET—Il ne se fait que bien peu de demande de navires pour les ports étrangers et le tabac est à peu près le seul article que l'on embarque en ce moment. Dans le cabotage, cependant, les offres—de coton, particulièrement—ont été bonnes et les taux du fret pour ses trajets sont fermes, mais n'ont pas changé. Les navires disponibles dans le port sont peu nombreux, mais probablement ils suffisent amplement aux besoins du moment. Nous cotons comme suit :

Coton sur vapeurs pour Liverpool 5/16 à 3/8 d la livre, do pour New York à 3/4 à— cent. pour Boston 7/8 de la livre, pour Philadelphie — et la livre mais pour les ports du Nord 14 à 15 c le boisseau, farine pour les ports du Nord 60 à 60 c le baril, grain pour Liverpool 10 d le boisseau.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit : Coton pour Liverpool 3/8 à — d la liv, coton pour le Havre 3/4 cent, la livre, coton pour Brême 3/4 à — cent la l v. coton pour les ports du Nord $2 à $2 5 par balle, tabac pour Liverpool 30s à —s, tabac pour le Havre $8 50 tabac pr Brême, 32s 6d le boucaut, tabac pour Londres 35s le boucaut, do pour Gênes 42 s 6 d le boucaut, grains pour Liverpool 8 1/2 à 9 d le boisseau, farine pour Liverpool 2 s 6 de le baril, gateaux de graines de coton pour Liverpool 25 à 27 s le tonneau.

SUCRE ET MELASSE—Les ventes de sucre ont été assez étendues aujourd'hui, mais elles n'ont pu s'opérer que moyennant une baisse de prix. 156 boucauts de l'article ont changé de mains en presque totalité à des conditions privées et la balance à 7 1/4 c la livre de commun et 13 1/4 c pour le strict prime. La demande a été faite en majeure partie pour l'exportation. Un lot de 50 barils de melasse fermentée de choix a rapporté 62 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest, depuis notre revue d'hier.

FARINE—La superfine et la double extra sont rares, et ces grades sont en demande, mais le marché a faibli car on attend de nouveaux renforts de l'article. Ventes, aujourd'hui de 1800 barils, dont 100 de superfine à $5 95, 50 à $5 90, 85 de simple extra à $6 05, 75 de double extra à $6 25, 600 do en lots à $6 25, 100 de triple extra à $6 50, 100 de simple extra, 300 de farine pour ce qu'elle vaut, 240 de double extra et 100 de triple, à des conditions privées.

MAIS—L'approvisionnement de mais est faible et les ventes de l'article se sont conséquemment bornées à 300 sacs, dont 700 de jaune mélangé à 90 c, 200 de blanc mélangé à 94 à 95 c, 77 de blanc et 100 de jaune à 95 c, 20 de blanc mélangé à 97 1/2 c, 150 et 600 sacs de blanc à $1 le boisseau.

AVOINE—Le marché a été plus ferme aujourd'hui et les ventes ont embrassé 650 sacs de l'article, dont 193 et 300 à 72 60 à 73 c et 125 de choix à 75 c le boisseau.

SON—En bonne demande et il s'est vendu aujourd'hui 1800 sacs de l'article, dont 112 d'inférieur à $1 10, 296 sacs à des conditions privées, 100, 250, 300 et 700 sacs à $1 15 les 100 livres.

FOIN—400 balles de foin de New York, vendues hier à $21 le tonneau. Le foin de l'Ouest est calme, mais ferme et se vend en petits lots au commerce à $27 le tonneau.

PORC—Le mess est tenu en gros à $35 le baril, mais il ne se fait que de petites ventes en détail à ce prix. 300 barils de mess overweight vendus en trois lots égaux à $34 75 le baril.

BACON—Le marché est calme, mais ferme et les détenteurs demandent 15 1/2 c la livre d'épaules, 18 1/2 c pour les cotés clear ribbed et 19 les cotés désossés. 44 tierçons de jambons cerclés en sucre se sont vendus à des conditions privées, 5, 5 et 10 tierçons do à 19 1/2 c la livre, 3 barriques d'épaules au débarcadère à 15 1/4 cts et 8 de cotés désossés à 16 c.

VIANDE SALÉE A SEC—Les épaules sont cotées en gros à 13 1/2 à 13 3/4 c. Le détail a lieu à 14 c la livre.

BREAKFAST BACON—Commande 20 à 20 1/2 c la livre.

SAINDOUX—Le marché est ferme. Le saindoux en tierçons fait à la vapeur et le saindoux fait à la chaudière sont cotés à 20 c, et en baril, à 21 c la livre. Le saindoux est rare et commencerait à peu près 1 c de plus que les autres qualités.

FARINE DE MAIS—Le marché est ferme. 150 barils de farine de choix, séchée au four se sont vendus au débarcadère à $4 50 le baril, 50 à $4 60, 30 à $4 65 et 25 à $4 75 le baril.

HUILE DE GRAINES—20 barils d'huile de graines, pressée en hiver vendus à $1 40 le gallon.

VINAIGRE—20 barils vinaigre de cidre, de l'Ouest, vendus à 26 c. le gallon.

SEL—La demande de sel de Liverp, pour l'intérieur est lente. Les commerçants demandent $2 35 à $2 40, gros $2 25 à $2 30 le sac ; les lots hors port en entrepôt paient 10 cts de moins. Le sel de roche en sacs, de la Louisiane se vend $60 à $62 le tonneau.

BEURRE—Le beurre de bonne qualité abonde et la demande de l'article est limitée. Le beurre de choix de l'Ouest est coté à 30 à 32 c. inférieur 24 1/2 à 27 1/2 c la livre, Goshen de choix 39 à 40 c, commun à bon du Nord, 30 à 37 1/2 c la livre.

DRÊCHE ET HOUBLON—Le stock de drêche est ample pour la demande, laquelle est bornée aux commerces de la ville. La drêche provenant d'orge se vend à $2 25 à $2 50. Celle du Canada $2 à $2 90 le boisseau. La drêche de mais est faible à $1 15 à $1 20 le boisseau.

CAFÉ—La demande de café est bonne pour le placement pour l'Ouest. Nous cotons le prime—droits payés en or 16 1/2 à 16 3/4 c la livre, bon 15 1/2 à 16 c, fair 14 1/2 à 15 1/4, ordinaire 13 1/2 à 14 1/2 c la livre. Stock en premières mains, environ 13,000 sacs et en secondes mains 25,000 sacs.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1869.

Arrivé, hier—175 bœufs du Texas, 275 veaux et veaux d'un an.

Vendu,—180 bœufs du Texas, 185 veaux et veaux d'un an, 3 vaches à lait.

A vendre,—721 bœufs du Texas, 1346 veaux et veaux d'un an, 120 cochons, 180 moutons, 22 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par hv. net	— —	à	— 00
do do 2de qlt., par tête	— —	à	— 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	25.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	10.00	à	20.00
Cochons par liv., gr	0.10	à	0.11
Cochons (Stock) par tête gr	7.50	à	9.00
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons 3me qlt., par tête	0.00	à	0.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	60.00
Veaux, par tête	8.00	à	22.00
Gros veaux, par tête	8.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 18 juin 1869.

La matinée d'hier a été fort chaude, mais vers midi un rideau de nuages est venu fort à propos se placer entre la terre et l'astre brûlant dont nous sommes nullement disposé à chanter les éloges en juin.

La levée a été fort calme.

Le fleuve ne monte ni ne baisse.

ARRIVÉS HIER—Le National, du Bayou Sara : la Rose Franks, du Bayou Lafourche et le Myrtie, de la paroisse Plaquemines.

PARTIS HIER.—Le Myrtie, pour la côte d'en bas ; le New Era, pour Donaldsonville ; la Rose Franks et le Cleona, pour le bayou Lafourche ; le Lotawanna, pour la rivière Rouge ; le Great Republic, pour St-Louis. Ces deux derniers bateaux avaient de forts chargements. Le nombre des passagers était considérable à bord du Great Republic.

Parmi les départs d'aujourd'hui, nous appelons l'attention des expéditeurs et des voyageurs sur celui du beau bateau de la malle, National, commandé par Emile Gros. Ce packet régulier prend du frêt et des passagers pour tous les débarcadères entre la Nouvelle-Orléans et Bayou Sara, laissant tous les vendredis matin, à 10 heures, et tous les lundis soir, à 5 heures. M. J. G. Landry préside à l'administration intérieure, avec le concours de M. Henry Sareck et de M. S. Heno, commis au frêt.

Partira ce soir, à 5 heures, le Flicker, capt. Joe Aucoin, qui fait le service de la côte et du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport. Il part de la ville tous les vendredis soir, à 5 heures, et tous les mardis matin, à 10 heures. MM. Z. Dupuis en est le premier commis.

Sont attendus pour partir demain : le Henry Ames, de Vicksburg, le Wild Wagoner, de Natchez ; le Frolic, de la Rivière Rouge ; le Welcome, de Bayou Sara ; le New Era, de la côte ; le Myrtle et le Crescent, de la côte d'en bas.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont ils malades ?

Ont ils une démangeaison continuelle au nez

Ont-ils un appétit vorace ?

Ont-ils le ventre dur et enflé ?

Ont-ils une langue sale et un goût dégréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?

Ont-ils des déchirements d'estomac ?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents ?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
39.......... BOURBON .... 39.
Entre Douane et Bienville,
Autrefois, rue de Chartres No 34.

Dr. F. E. ALPUENTE
A transféré son domicile et son Cabinet au No 226 RUE DU CANAL,
AU COIN FRANKLIN. (Premier District.)
Consultations de Cabinet de 8 à 9 1/2 A. M. et de 2 à 4 P. M.
Le Docteur s'occupera d'une manière toute spéciale des accouchements et des maladies des femmes et des enfants.
11 juin—1m

DR. A. LANDRY,
De la Faculté de Paris,
60 Rue Dumaine, encoignure Royale, 60
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.
LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE
douches froides, suivies ou suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysie, dyspepsie, maladies de foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés ce traitement peut être suivi à domicile.
Consultations de 2 à 3 heures P. M.

MANUFACTURE A LA VAPEUR
GRAUGNARD & SCHNEIDER,
MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL.
Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.
IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,
No. 11, rue Vieille-Levée,
En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans.
TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.
Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer en torsi et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres.
9 juin—1m

GLYNN & WINTZ,
9........... RUE DU CAMP 9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin.
7 mars—1 an

A la Selle Anglaise,
F. GIEFERS,
24........ RUE ST-CHARLES........24.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modéré.
7 janv—1an

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques ; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures.
4juillet—1an

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR
—AU No—
143......de la rue Gravier......143
Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits.
22 avril—6m

COMPAGNIE
Mound City d'Assurance Mutuelle
DE LA VIE,
A ST LOUIS, MISSOURI.
Capital de $150,000 payé, et un Capital garanti de $300,000.
Actif, le 15 mai 1869...........$216,211 90
Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.

OFFICIERS
Du Bureau Principal à St Louis,
JAS. J. O'FALLON .... Président
A. M. BRITTON .... Vice Président
S. W. LOMAX .... Secrétaire
A. H. BUCKNER .... Assistant-Secrétaire
G. G. McHATTON .... Agent Général
W. HATCH .... Officier Médical
W. W. GRISSOM .... Médecin-Consultant
W. E. HARVEY .... Actuary-Consultant

Directeurs.
JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON
A. M. BRITTON, A. S. GARRISON,
S. A. HATCH, W. C. SIPPLE,
A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER,
A. McDOWELL.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON .... Président
Juge E. T. MERRICK .... Vice Président
S. B. SIMMES .... Secrétaire

Examinateurs Médicaux.
G. AUSTIN, M. D, J. M. FOLWELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane.
Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & Merrick.
W. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Wharton.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Boescher & Co.
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
S. B. MOSES, Propriétaire du City Hotel.
Gén. S. B. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.
1.—L'argent reste chez nous et il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer à augmenter nos immenses produits. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.
2.—Ses fonds étant placés où ils rapportent un intérêt élevé, elle peut donner à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune autre compagnie de l'Est.
3.—La Direction en Louisiane étant composée d'hommes bien connus, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins ; à l'expiration des polices [illegible]
Elle émet toute espèce de polices d'assurance et ceux-ci [illegible]
N'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres.
Le comptoir de la Louisiane est au Story Building, au premier, No 2, au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, Nlle-Orléans.
S. B. SIMMES,
7 mars—6m Agent en Louisiane—Nlle-Orléan

Directory de la Nlle-Orléans, J. Chappelier pour 1870.
LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Boyd, Chandler, Lock Box 371 du Bureau de Poste [illegible]
[illegible]

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.
ELKIN & CO,
168.............CANAL.............168
(Vis-à-vis Christ Church.)
REÇOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure—BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.
TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c. &c.
20 mars—6m

Demande de meubles.
ON donne le bon prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Baronne, près Common, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS
[ÉTABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Fourchon.
NOUS continuons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à dresser, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Renfort, des Bouches à Incendie, des Grilles à crémaillère toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

SOUDE, SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 6 1/2 et 70,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre, en magasin et en Douane, par
E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77, de la rue Tchoupitoulas.

Cow Peas ! Cow Peas !
COW PEAS [illegible] à vendre, [illegible] des acheteurs, par
F. E. DURAND,
No 38 de la rue Vieille-Levée, près Bienville,

T. S. WATERMAN,
Fabricant de Soda
—et marchand de—
Appareils de Soda.
Nos. 56, 58 et 60 RUE DU BASSIN,
(Près Commune).
AGENT pour la vente de l'appareil "TRIOMPHE," de soda de Andrew J. Morse & Son, le meilleur qu'il y ait et qui a remporté tous les prix aux Foires de l'Etat, en 1866, 1868 et 1869.
Ayant agrandi son établissement, M. WATERMAN aura toujours un bel assortiment de verres à soda, porte-verres, pots à glace, jus à fruits et extraits purs pour sirops, un fut d'acide sulfurique, tuyaux en ferblanc de toutes les grandeurs, à l'usage du commerce.
19mai—3m

Vins--Liqueurs--Provisions--&c
E. DECHAMPS,
No. 90 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,
IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins rançais ; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux.
7 janv—1an

LA MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
Connue sur le marché du Sud depuis 1856
Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étamperons dessus, au feu, la gravure ci-dessous et le nom de notre maison en plein.
Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 64 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.
EDMUND DEXTER & SONS,
Nos 61 et 63 Sycamore street, Cincinnati.

Whisky Dexter,
Genièvre—Rocky Mountain (Montagne Rocheuse).
Cognac Jules Tardos.
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve).
—Egalement—
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par
JULES TARDOS
No 22 de la rue Bienville.

AGENCE GENERALE.

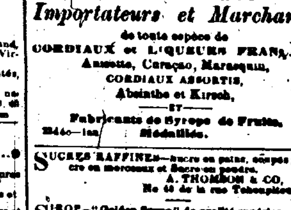

Eau-de-vie Ramorac de Forge & Fils.
do Alphonse Cabanne.
Champagne Cha Heidsick.
Porto de S. Canot.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIÉ & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

VINS DE CHAMPAGNE,
Carte d'Or, Lac d'Or.
LE soussigné a en magasin et reçoit constamment des VINS fruit des caves qui ont remporté tous les prix aux propriétaires, MM. Birch, Foucher & Co., Mareuil sur Ay, Champagne, France.
JOHN M. SURROWS,
3juin—1an No. 72 rue Gravier.

G. W. DUNBAR & FILS,
12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS
Importateurs et Marchands
de toute espèce de
CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Syrops de Fruits.
Médailles.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, écrasés en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO.
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
16fév—6m No 46 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,
DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales.
Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié,
de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité.
Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Mais, Farine, &c.
Avances sur les consignations faites à
MM. F. D. COBB & CO, à New York.
COBB, DOLHONDE & CO,
Au No 37 de la rue Natchez.
21 janv—au 31juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE
73........VIEILLE-LEVÉE........73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cassis à la vanille, Crème de Moka Fruits à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure.
4 mai—1an

JOHN M. COONEY,
AVOCAT,
(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.)
Bureau, No 21 de la rue du Camp,
4 juin—6m (Au premier.)

AVOCATS — Société.
LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.
E. WOOLDRIDGE,
J. W. THOMAS,
9juin—3m Bureau No 21 de la rue du Camp.

Pianos et Musique.
A. ELIE,
Musique, Pianos et Instruments,
16..RUE ROYALE..16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos.
Instruments de musique de tout genre,
Cordes françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique.
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur ordres.
17 déc—6m

Pianos, [illegible] Musique
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
66........RUE ROYALE........66.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que
FAIVRE, JELMINI, BORD,
[illegible]
PLEYEL, BRAND, HERZ, HAZELTON, GALES, BRES et VAUPEL, &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.
26oct—1an

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en magasin un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre : Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et ceux des marchands de la campagne.
1er janv—1an

C. H. MILLER & CO,
CONFISEURS EN GROS.
Fabricants de Candi à la vapeur et de sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 et 52 Nlle-Levée,
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

Société de Prêts et de Garanties,
AU COIN DES RUES ST-CHARLES ET PERDIDO.
CAPITAL AUTORISÉ — $500,000.
CETTE institution a reçu, de l'Etat de la Louisiane, une charte de vingt-cinq ans. Ayant effectué son organisation permanente, elle est prête à faire des prêts à CINQ POUR CENT et plus, sur Diamants, Argenterie, Montres, Bijoux, Marchandises sèches, Dentelle, Linge de corps, Meubles, Meubles-et Immeubles de toute espèce ; sur
Billets d'ayant par coeurs, sur Mandats de l'Etat, Mandats de la Police métropolitaine, Billets de ville, Bonds de Levées, ou toutes autres preuves de dette de l'Etat ou de la ville ; sur paiements à faire aux officiers des Etats-Unis. Mandats du quartier-maître des Etats-Unis, sur le vieil Or et le vieil Argent.
ENTRÉE PRIVÉE. Les Dames trouveront, en descendant la rue Carondelet, une entrée privée qui les conduira au bureau de la rue Perdido.
JOS H WILSON, Président.
JOHN W. HILLMAN, Caissier.

De la viande fraiche, en tout temps ! en mer, dans le camp et en marche.
Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.
GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.
L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et est bien conservée.
Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. [illegible]
A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de provisions en gros —Et— Receveurs de provisions,
No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans—Agents.

Agence pour la vente des
CERCLES "ARROW,"
42............Rue Carondelet............42
NOUVELLE-ORLEANS.
LE CERCLE "ARROW."
LA demande de cet excellent cercle à balles de coton augmentant tous les jours, les propriétaires ont cru devoir augmenter de beaucoup leur stock de la saison, et sont à même de remplir toutes les demandes de
CERCLES "ARROW"
que leur adresseront le commerce. Ils vendront également le CERCLE A BOUCLE, de toutes grandeurs et garantis du meilleur fer anglais.
H. T. BARTLETT,
R. W. RAYNE,
Agents généraux, No 42, Carondelet.

Avis de Société.
MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO.
J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 163 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
J. A. LUM
FRANK H. HOOKER

Tonnellerie qui a remporté le prix
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi-barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de bois de tonnellerie, et tout autre article qu'il offre à des prix réduits au comptant et sous franc de charrois.
S. J. BERKERY,
Nos 21, 23 et 25 de la rue Front, entre Conti et Bienville.

M. ULRICH,
FABRICANT DE MALLES
Nos 23 et 25, rue Conti,
Entre les rues Chartres et Vieille-Levée.
Il vend les Malles et les Valises aux prix de fabrique et fait les Malles sur commande.
Il répare les Malles.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Rampart, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

Bon Marché !
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à bière, Tuyaux en plomb, Robinets et autres objets de plomberie. No 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.
Agents des Tuyaux doublés en fer blanc, patentés, de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de reporter, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations.

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

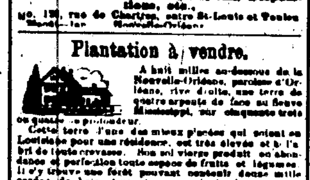

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co. sous la surveillance de M. F. McKinley. Il fonctionne sur le plus petit de l'etat et il décortique [illegible]
Pour plus d'informations, s'adresser à
EMILE DUPRÉ,
Ena, Peters et Dosme
ou aux MM. SONIAT FRERES,
soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 4 chaudières à vapeur.

Le Dr. LUKE
TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermatorrhée, et de toutes les formes de la folie. Les malades auxquels les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. [illegible] Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville.
7 avril—1 an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane
21 mai—3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS. LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dépendances, etc.
No. 12, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Nouvelle-Orléans.

Plantation à vendre.
A huit milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, rive droite, une terre de quatre arpents de face au fleuve Mississipi, sur cinquante trois ou quarante de profondeur.
Cette terre l'une des mieux placées qui soient en Louisiane pour une résidence, est très élevée et à l'abri de toute crevasse. Son sol vierge produit en abondance et perfection toute espèce de fruits et légumes. Il s'y trouve une forêt pouvant contenir douze mille cordes de bois et une jeune orangerie de quatre arpents. Le pré y est abondante une partie de l'année. Avec des cultures appropriées elle pourrait produire un revenu supérieur à celui de mainte grande habitation.
Ce domaine conviendrait admirablement pour un collège ou un asile, les pensionnaires pouvant commodément et sûrement comme récréation, y cultiver tout ce qui serait nécessaire pour leur entretien.
S'adresser à M. Rinot, propriétaire, sur les lieux.

SIROPS SUPERIEURS.
LE soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés, qu'il est en train et continue de fabriquer ses fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction les années précédentes : il a en main en ce moment :
30 douzaines de sirops, tels que :
Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Oranger, Mead, Crème, Banane, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Mourol, &c, &c.
TOUS CES SIROPS sont fabriqués chez M. ERNEST TURPIN, avec le plus grand soin, expressément à l'intention des cafés et des soda, sous la surveillance spéciale et particulière et avec des jus importés d'Europe de première qualité. Le goût du fruit même, pur et sans mélange. Ils sont garantis ne renfermant aucune substance dangereuse ni aucun produit chimique nuisible à la santé. Les personnes qui achètent des sirops seront donc un immense avantage à venir chez lui, où ils trouveront des sirops de qualité supérieure, riches et bien parfumés. C'est une grande erreur de croire que le débitant trouve un profit à vendre des sirops de qualité inférieure, car les consommateurs qui trouvent dans un établissement une boisson agréable et rafraîchissante y reviennent pour laisser de côté les places où l'on vend des sirops fabriqués à bas prix.
ERNEST TURPIN,
5 fév—6m 112 68 Vieille-Levée.

GLACIERE STONEWALL
Glace ! Glace ! Glace
EXPÉDIE, pour tous les points, en honneurs ou en caisse, aux frais des acheteurs.
Les ordres sont exécutés sans retard.
Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs.
4 juin—6 mois.

W. W. CARRE & Co,
360........RUE DELORD........360
MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès, Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, &c. Bois pour travailleurs d'habitations taillés par pièces et coupés sur commandes.
Les ordres doivent être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 184 St-Charles, Boîte No 98.
9 fév—1an

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 180 de la rue du Canal, près Baronne,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants.
1avril—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 fév—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.
ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible
[illegible]
Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
L. V. GAMAGE, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York. / William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York. / John H. Pratt, négociant.
John J. Crane, président Banque Republic. / William W. Wright, négociant.
William T. Hooker, Wall Street. / Charles J. Starr, négociant.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co. / William Allen, négociant.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co. / George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York.
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York. / George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
Minot C. Morgan, banquier. / John H. Sherwood, Park Place.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. / Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company. / Edward H. Wright, Newark, New-Jersey.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. / George W. Farlee, avocat.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. / W. L. Cogswell, négociant.
R. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
JOSEPH MAGNER,
AGENT GÉNÉRAL POUR LA LOUISIANE,
No 44 DE LA RUE DE L'UNION.

Médicaments.
L'ANTI PERIODIQUE,
OU
Tonique pour les Fièvres en Frisson,
Du Dr. F. WILHOFT,
Guérit invariablement de toutes les FIÈVRES MIASMATIQUES, savoir :
La Fièvre en Frisson,
Les Frissons,
La Fièvre Congestive ou Fièvre Pernicieuse,
La Fièvre Rémittente Bilieuse.
C'est en outre le meilleur remède pour l'élargissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique.
L'avantage qu'a l'Anti Périodique sur tous les autres remèdes de ce genre consistant dans le fait :
1. Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-unième jour.
2. Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine.
3. Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre.
4. Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucune autre poison minéral ou végétal.
A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. Il est l'infaillible [illegible] pour le traitement des Fièvres en Frisson, des Frissons, récentes ou chroniques.
WHEELOCK FINLAY & CO.
Seuls Propriétaires
16 avril—3m Nlle-Orléans, Lou.

NEW-FOUNDLAND
BITTER.
NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On le prend, le matin, [illegible] car il est agréable [illegible] dames, les enfants et les convalescents. Il est un fortifiant excellent, guérit instantanément des crampes d'estomac.
[illegible]
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM HOLT, MURRAY & Co. Mobile,
sont agents seuls le vendent par barils et au commerce.
On le trouve dans toutes les épiceries en gros et en détail.
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO
1er avril—1an—Mar J D

SUCCURSALE
DES
BAINS ELECTRO-CHIMIQUES
DU
DOCTEUR VERGNES,
Sous la direction d'ARTHUR FORTIER
Au No 237 rue Carondelet, coin St Joseph.
CES Bains sont célèbres pour la guérison de personnes qui ont pris le mercure sous toutes ses formes, le calomel, l'onguent mercuriel, ou tout autre minéral, et les personnes qui ont souffert de l'absorption de substances délétères ou métalliques. Ils guérissent tous les cas de paralysie, rhumatisme, fièvres en frisson, dyspepsie hydropique, affections nerveuses, débilité,
MALADIES CHRONIQUES,
et toutes les maladies auxquelles les dames sont sujettes.
Il y a un département spécial pour les dames.
26mai—6m

Pilules Cathartiques d'Ayer
MÉDICAMENT LAXATIF.

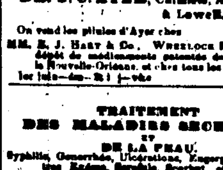

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir qu'un bon purgatif. [illegible]
Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément pour stimuler l'estomac.
Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre judicieusement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies.
Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il faut généralement qu'une légère dose.
Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs du Côté, du Dos et à l'Aine, il faut en prendre continuellement.
Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.
Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.
Après le diner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac.
[illegible]
DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E. U.,
à Lowell, Mass.
On vend les pilules d'Ayer chez
MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co., dépôt de médicaments patentés de FLEMING à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.
1er juin—6m

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements Dartres Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc. etc.
E. MAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris.
Rue Canal et Bourgogne.

VERMIFUGE
DE
B. A. FAHNESTOCK.
Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme ; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur soudaine au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement, pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement ; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité ? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. P. DUCONGÉ, Agent
rue de Chartres, No. 69, Nlle-Orléans

E. HEATH,
Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,
No. 90 de la rue du Camp,
Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas.
Brocatelle, Pluches, Chints, Dimity et Etoffes à raies, Crin, Mousse, Crin bouclé, Couette à Matelas, Matelas, Ressorts.
Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas,
Tableaux, Cadres de Tableaux, Godets, Glaces aux cadres, etc, etc, etc.

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE
POUR HOMMES.
S. T. WALSHE.
110 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS

CUVES
—ET—
Toute espèce de Travaux de Charpenterie.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de charger les bateaux, d'installer les machines, etc.
J. H. SEMAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou Gioce Box, 236 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 246 de la rue de Canal près Franklin.
13 avril—1an

VENTES JUDICIAIRES.

JAMES JACKSON et als vs PHILIP FORGET et als (EMILE BOREY & O. M. REDON).

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,163—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf de juin 1869, à 4 1/2 heures P. M., au magasin No 74 de la rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville—

Le fonds d'un Restaurant et un lot de meubles et effets, trouvés dans la maison située No 74 rue de l'Union, Premier District, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
18juin—18,22 21,26 29

SIMON & LOEB vs le steamer FUNG SHUEY, le capitaine et les propriétaires

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-neuf de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Tous les droits, titres et intérêt de Robert L. Taylor, aux steamers Texas et Lilian, aujourd'hui sur le fleuve Mississipi, au pied de la rue Huitième, l'intérêt du dit Robert L. Taylor aux dits steamers étant un tiers indivis.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17juin—17,26,3 11,18

JOSEPH BONTEMPS vs la Demoiselle MARIE PAULINE KENNEDY.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1,607—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Succession de LYDIA ROBINSON, décédée, épouse de JOHN McCLEAN.

DEUXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 28 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias contre John McClean, en faveur de John Calbreath, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-deux juin 1869 à 4 1/2 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située à l'angle des rues Cloüet et d'Amour, dans le Troisième District de cette ville suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L MAXWELL.
Shérif de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11,12,18,22

SUCCESSION de ROSALIE FORCHE, décédée épouse de H. BISTES.

DEUXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,782—En vertu d'un décret rendu le 27 mai 1869 et signé le 27 des mêmes mois et an et à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trois de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
4 juin—2, 10, 18, 26 3 juillet

WM. H. McLEAN vs LA SOUTHERN STAR CANDLE MANUFACTURING COMPANY

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,023—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-neuf de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
28 mai—28 juin 2 18 19 26 juin

S. T. BLESSING vs FELICITE BEAUREGARD et als.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 45—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-huit de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS L MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

THOS. J. CLARK vs PETER KIERNAN et EDWARD MURRAY—Le même vs les mêmes.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos 26,187 et 26,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-six de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
25 mai—25 2 10 18 26 juin

J. J. WILLIAMSON vs DAVID MOORE

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 639—En vertu d'un writ de fieri facias contre la ville de la Nlle Orléans en faveur de Denis Crenan, intervenant, à moi adressé par l'honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI vingt-six de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25 mai—25 2 10 18 26 juin

LE Dr M. POFLMAN vs MICHAEL J. HAUCK

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,6 [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, trois de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1er juin—1 9 18 26 3 juil

S. L. MEW et [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 mai—25 2 10 18 26

W. W. WASHBURNE vs JAMES MARTIN

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

H. S. Bocker, W. H. Letchford, subrogé, vs J. D. Kelly & Co, A. D. Kelly, G. A. Kemper et David Kemper.

SEPTIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 48—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1er juin—1 9 18 26 3 juil

E. S. MORSE vs FRANK WHEATON.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 147—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
18 mai—18 27—4 12 19 juin

SUCCESSION de ERASTUS SMITH—Fils en faveur de SINGLETON & CLACK vs la veuve de ERASTUS SMITH, tutrice des mineurs et administratrice de dite succession.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans [illegible] je procéderai le MARDI [illegible] de juin 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
24 mai—25 30—6 15 22 juin

A. SIEKMAN vs. JACOB ZOLLY.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,339—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 6 de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5,13,22,30—juill 6

EDWARD J. GAY vs A. D. KELLY

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1360—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, deux de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
15 juin—15,18,26,29—2 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente péremptoire de
500 CAISSES BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS

Reçus, par les derniers steamers, directement des manufactures et convenant au marché de la Nouvelle Orléans.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern, encanteur—Dans leurs salles d'encan, aux Nos 58 de la rue des Magasins et 20 de la rue Gravier. Il sera vendu, VENDREDI, 18 juin, à 10 heures du matin, sans limite ou réserve quelconque—

500 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Ces articles sont frais, de bonne qualité et seront vendus en lots au gré des acheteurs.

Les acheteurs de la campagne trouveront leurs intérêts en assistant à cette vente.

Conditions à la vente.
18 juin—

PAR J. DEJAN JR.

Meubles, Pianos et Meubles de bureaux, à l'encan.

PAR J. DEJAN, Jr, encanteur—Bureau, No 183 de la rue Gravier. Il sera vendu, les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, No 100 de la rue Gravier, coin Carondelet—

[illegible]

PAR S. GUINAULT

Grande propriété d'encoignure de valeur.

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 19 juin [illegible]

[illegible]

Jolie Propriété d'Encoignure rue des Ursulines

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI [illegible]

[illegible]

Vente péremptoire à un long crédit de 12 *Maisons* qui *seront vendues pour cause de départ.*

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI [illegible]

[illegible]

PAR CHARLES E. FORTIER

Ilet de Terre dans le Troisième District

Succession de Mme Emma Elizabeth Sel, épouse divorcée de Marc Dodart.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—Bureau No 14 Passage de la Bourse—SAMEDI 19 juin [illegible]

[illegible]

PAR BOULIGNY & HILL,

BELLE RÉSIDENCE,

Rue de l'Esplanade, entre les rues Dorgenois et Broad [illegible]

Succession de Isidore Esclapon.

[illegible]

Propriétés améliorées, dans le Deuxième District, rue Bienville, entre Remparts et Bourgogne.

PAR BOULIGNY & HILL. Alf ed Bouligny, Encanteur. Bureau No 137 rue Gravier. Il sera vendu SAMEDI, 19 juin, à midi, à la Bourse des Encanteurs [illegible]

[illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO—Alex. Levy, encanteur—VENDREDI, 18 juin, à 10 heures du matin, dans leurs salles d'encan, au No 38 de la rue de Chartres, il sera vendu—

[illegible]

—Egalement, à l'heure—

[illegible]

Conditions à la vente.
18 juin

PAR E. ROGER & CO.

VENTE SANS RÉSERVE

200 caisses Bottes et Souliers.

PAR E. ROGER & Co—H. Samory, encanteur—SAMEDI, le 19 juin, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, No 43et 47, rue de la Vieille-Levée—

200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants [illegible]

Conditions à la vente.
18 juin

PAR O. VALETON

Vente à l'encan, tous les samedis, de Chevaux, Mulets, Charrettes, Drays, &c.

PAR O. VALETON, Encanteur, Bureau, No 41 rue Tchoupitoulas—Il sera vendu tous les SAMEDIS, à midi, à l'ancienne grande cour d'encan située rue de la Commune [illegible]

[illegible]

PAR E. J. MONTGOMERY

Chevaux et Juments.

Trente chevaux et juments de Texas—venant d'être débarqués—Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR E. J. MONTGOMERY Encanteur—Il sera vendu VENDREDI 18 juin à 11 heures, aux écuries de Jos. Regan, No 154 de la rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette—

30 chevaux et juments du Texas, domptés et [illegible]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
17 juin

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c. à l'encan.

PAR E. J. MONTGOMERY—E. M. Montgomery encanteur.

Il sera vendu, SAMEDI 19 JUIN, à 10 heures et demie, aux écuries de F. Lizer, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais—plus paires et seuls.

Beaux mulets d'habitations et de ville.

—EGALEMENT—

Jolis buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. J. MONTGOMERY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, le 19 JUIN, à 10 heures, à leur salle d'encan, au No 87 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO

La magnifique résidence

—DE—

MR. R. G. TAYLOR, à la Baie St-Louis,

la plus belle située sur les bords du golfe et une superbe maison, parfaitement bâtie.

Parterre et Jardin potager bien cultivés

Lac artificiel poissonneux sur la propriété—Verger planté d'arbres fruitiers de choix—Excellent wharf et cabane à bain, en parfait état.

On peut occuper la propriété immédiatement. Le chemin de fer de Chattanooga qui, assure-t-on, sera achevé en janvier prochain, mettra la propriété à une heure et demie de distance de la ville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 Place de la Bourse—SAMEDI, 19 de juin 1869 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

La magnifique résidence de M. R. G. Taylor, située à Gaineville Baie St Louis [illegible]

[illegible]

BEAUX MEUBLES à l'encan à cause de Départ.

Meubles en bois de rose, acajou, ébène et noyer massif ; meubles en chêne verni, meubles riches de salle à manger, cabinet et vestibule, en bois de chêne sculpté, genre Louis XIV, sortis des plus célèbres ateliers de Paris et des célèbres ateliers de MM. Mallard et Dietreight.

Tapis, rideaux dentelle et soie, ornements de cheminées et autres ornements riches, en bronze et autres matières riches.

Argenterie, argenterie plaquée, verrerie, porcelaine, et verrerie de Bohême, tableaux à l'huile, gravures, &c. &c.

—Aussi—

Aussi un magnifique PIANO Pleyel.

PAR C. E. GIRARDEY & Co—Bureau No 17 du Passage de la Bourse—JEUDI, 24 juin 1869, à 11 heures et demie, à la résidence [illegible]

[illegible]

PAR H. W. PALFREY.

Vente d'une bonne résidence,

Dans la rue Chippewa, avec un grand terrain, pour le compte des mineurs Lindsey.

Vente à de longs termes

PAR H. W. PALFREY, encanteur—Bureau No 20 de la rue Carondelet—SAMEDI, 10 juillet 1869 à midi, à la Bourse d'Encan [illegible]

[illegible]

R. SAUER vs JOHN P. BECKER

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt-huit de juin 1869 [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17,20,22,25,27

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. JOHN S. MURISON.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la p [illegible] No 306—En vertu d'un writ [illegible] à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] je procéderai le LUNDI [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
9 juin—9, 2,10,17,28

A. D. GRIEFF & CO vs HANNON BROWN & JONES.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,059—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible] je procéderai le LUNDI [illegible]

[illegible]

THOMAS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

ISAAC DOFLE vs THOMAS GIBBONS.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1,498—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix de juillet 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16juin—16,24 1,8,17 juillet

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel, Juin 1869.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, les amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	
Abéjean Bertrand, chiffonnier	Jacomet Jean-Fabien
B	K
Bernard Gabriello	Keithlinger George
Blondeau Mme Vve	L
Bouchet Henri Olivier	Lalappe Pierre, dit Copet
Bilhou Mme Vve, née Richard, et sa fille Zella	Laroumaque Laurent
Bounet Philippe	Lacroix Jean Baptiste et épouse
Brucy Jean	Larbley Jacques
Baron Adrien	Lassalle Antony
Bordenave Bernard, née Marguerite Noelly Brandin	Lassere Ferdinand
Brandin Jacques	Lassus, Joseph et Joséphine
C	Lepeyre Auguste
Crescelles Pierre, les deux	Leclerc J.
Collin Frédéric, notaire à la Chesière Camin-le.	M
Charpentier Victor-Charles Auguste, dit Martial	Méral Antoine
Cornheille Michel	O
D	Ortiz Eloerts
Darr Louis-Antoine	P
E	Foucault Jean-Baptiste Emile
Esparros Pierre	Q
F	Quidnet
Fortier Guillaume-Napoléon	R
Fourcade Guillaume	Rendleman
G	Rouget Pierre
Garbe Auguste	Raybréguiez Louis Isidore
Galland Pierre	S
Géary Jean-Baptiste, dit Daguerre	Samalar Joséphine - Adèle et Jules
Gourat	T
Gillet Claude-Victor	Terrenoise Mme
H	Thévenet Etienne
Hamot Dolphin	Tumot J. B.
	V
	Valis Raymond, chapelier
	Vallamana C.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 10 heures du matin à 2 heures de relevée.

Juin 1

CIGARES. CIGARES

Premier prix à l'Exposition de 1869

F. SUAREZ

13........RUE COLUMBUS........13.

Entre Rampart et St-Claude.

TOUJOURS en gros un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigares mélangés et de payer au plus bas prix du marché.